

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-neuf, le 26 novembre à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Jean-Jacques DUPREZ, André HELLE, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Roger SCHERRER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires**, et Messieurs Olivier REILLER, Hubert REINICHE, **membres suppléants**.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques BOUQUENEUR, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Marie-Lise LHOMET, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Jean-Claude TOURNIER.

**Avait donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Cédric PERRIN à Josette BESSE, Monique DINET à Thierry MARCJAN, Patrice DUMORTIER à Olivier REILLER, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Jean-Louis HOTTLET à Hubert REINICHE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 8 novembre	Le 8 novembre	En exercice	41
		Présents	24
		Votants	27

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Claude BRUCKERT est désigné.

### **2019-08-23 Avenant n°7 à la convention publique d'aménagement du « Technoparc »**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

Une convention de concession a été passée entre la Commune de Delle et la SODEB, en date du 8 juillet 1993, pour la réalisation d'une Zone d'Activités sur le Territoire de la Commune de Delle. Différents avenants à cette convention ont depuis été signés. L'avenant n°4 transfère la réalisation et la gestion du Technoparc de Delle du Syndicat de Gestion des Zones Multisites du Sud du Territoire de Belfort à la Communauté de Communes du Sud Territoire. Il a repris, par ailleurs, dans un souci de clarté, la totalité du traité de concession et le cahier des charges de concession et a présenté sa nouvelle rédaction en tant que convention publique d'aménagement (délibération n° 2004/03/08 du 4 juin 2004). Prorogée par un cinquième avenant en 2008 et un sixième avenant en décembre 2013, cette convention publique d'aménagement arrive à son terme le 06 décembre 2019.

Il est donc nécessaire de la proroger pour 6 nouvelles années, soit jusqu'au 06 décembre 2025.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider l'avenant n°7 à la Convention Publique d'Aménagement du « Technoparc »,
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette prise de décision.

Annexe : avenant n°7 à la Convention Publique d'Aménagement du « Technoparc ».

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p><b>Le Président,</b></p> <p><b>Le Président Christian RAYOT</b></p> 
<p><b>Et publication ou notification le</b> 28 NOV. 2019</p> <p>Le Président,</p> <p><b>Le Président Christian RAYOT</b></p> 	